



Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Matinée de conférence hybride

Réforme du régime des ASBL : décryptage et analyse

**Présentiel ou Live Streaming
Hôtel Le Royal - Luxembourg
Jeudi 19 octobre 2023**

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu
www.meetincs.lu

Déposé en 2009, le projet de loi n°6054 sur la réforme des ASBL et Fondations qui a été voté le 28 juin dernier, procède à une refonte du droit presque centenaire des associations et fondations afin de préciser, d'adapter et de simplifier les dispositions existantes. La nouvelle loi simplifie notamment les formalités administratives, accroît la sécurité juridique, promeut la transparence et la cohérence et veut créer plus de transparence comptable afin de garantir un meilleur contrôle. L'entrée en vigueur du nouveau texte se fera dans les prochains jours et touchera plus de 200 fondations et 8000 associations dont une centaine reconnue d'utilité publique. Nos orateurs présenteront la réforme en détail, décrypteront et en analyseront les aspects les plus importants.

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 00119711/0
Agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

ASBL
Fondations
et leurs membres
Avocats
Juristes d'entreprises
Conseillers en entreprise
Réviseurs d'entreprises
Fiduciaires
Comptables

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu et en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.
20, Op Zaemer
L-4959 Bascharage
conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
18 octobre 2023

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel ou Live streaming :
365,00 €*
5 % de remise pour toute inscription avant le 28.09.2023. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! *HTVA 3%

REMPACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (11 octobre 2023) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME



- 08h30 Inscriptions et café d'accueil¹
08h45 Ouverture de la salle virtuelle
09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.
09h10 **Les aspects juridiques de la réforme du droit des ASBL : évolution ou révolution ?**
Maître Bernard Felten, Founding Partner – Felten Assa & Associés
10h00 **Les nouvelles exigences en matière de comptabilité et de comptes annuels**
Monsieur Cyril Lamorlette, Founding Partner – PARTNRS
10h50 Pause-café¹
11h10 **Questions choisies : mobilités et activités des associations et fondations en Belgique et au Luxembourg**
Maître Antoine Druetz, Associate Partner – EY Law Belgium
Maître Karolina Mreches, Counsel – EY Law Luxembourg
12h00 **Analyse critique de la part d'une ASBL**
Monsieur Frank Halmes, CEO - Luxembourg Air Rescue ASBL
12h40 Apéritif - Déjeuner - Networking*
14h10 Discussion/Echanges - Questions - Réponses*
14h30 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

¹ Réservé aux participants en présentiel



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
DE NOS CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET

www.meetincs.lu